



"Service public", site portail de l'administration française, met en ligne une page spéciale concernant les loisirs et vacances à des fins informatives gratuites pour le grand public. Vous pouvez y trouver les droits et démarches utiles et parfois nécessaires dans un package complet d'informations tous domaines.

Service-public.fr

> " <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N19809.xhtml> "

La page du site présente, par ordre alphabétique, tous les droits et démarches relatifs aux loisirs et aux vacances : les animaux (entrée en France, sortie de France des animaux familiers), les aides financières pour les loisirs et vacances (chèques et bons de vacances, coupons sport...), la chasse et la pêche, la navigation de plaisance, les centres de vacances et de loisirs, l'acquisition et la détention d'armes, l'hébergement touristique, les voyages à l'étranger.

De nombreuses questions-réponses sont abordées, notamment au sujet des assurances, du régime juridique applicable, par exemple, aux rollers, planches..., les documents nécessaires à un ressortissant français pour se rendre dans un département ou une collectivité d'Outre-Mer, les règles d'organisation d'un vide-grenier ou autres manifestations...

Une recherche par thème ou mots-clés permet également d'accéder rapidement à une demande spécifique.

La page est aussi enrichie par sa rubrique "pour en savoir plus" qui permet d'accéder en un clic à des sites relatifs aux réserves naturelles, aux baignades et à la santé et au tourisme des personnes handicapées...

Enfin un cadre "formulaires" permet d'obtenir divers documents indispensables dans des cas précis sans avoir à se déplacer en préfecture ou mairie, par exemple, des demandes d'homologation, des déclarations d'organisation de manifestations diverses...